

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

HEBDOMADAIRE.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle

L'Assemblée législative

SAINT-JEROME, SAMEDI, 29 JUIN 1907.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les remises d'abonnements, annonces, impressions, etc., doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Toutes correspondances ou manuscrits doivent nous être adressés directement à Saint-Jérôme au plus tard le mardi soir.

CHANGEZ VOS METHODES

La question d'immigration canadienne a pris chez nous un regain d'actualité depuis la dernière session fédérale :

M. Lavergne, appuyé par MM. Monk et Bourassa, a énergiquement blâmé le gouvernement Laurier des procédés peu patriotiques dont on se sert pour peupler nos terres de l'Ouest.

On nous transporte la lie européenne sans se soucier ni des intérêts des provinces de l'Est, ni de l'avenir du Dominion que l'on est en voie de placer entre les mains d'une multitude d'étrangers, mal disposés, inassimilables, réfractaires à notre civilisation et incapables, d'ici à cinquante ans, de comprendre les rouages de notre administration.

Au cours de ce débat désormais mémorable qui fera la honte de Laurier et de sa majorité canadienne comme il fera la gloire du député libéral-indépendant de Montmorency, M. Lavergne a eu le courage de porter en Chambre les accusations dont la presse conservatrice accable l'administration libérale depuis quinze ans.

Comme seul argument et pour toute réponse, M. Lemieux, raide, gainé et ficelé comme un rajah, s'est contenté de dire que les français n'émigrent pas et que d'ailleurs ils ne sont pas sujets absolument désirables, étant donnés notre climat et notre genre de vie au Canada.

Et toute la gent libérale montonnaire, notre gros député, le muet Samuel, en tête, d'opiner du bonnet, de juger l'incident comme clos et de s'écrier sur le ton du gramophone : brigadier vous avez raison.

Clos, il l'est en effet l'incident pour tous les Samuel Desjardins des Com-

munes, mais le public continue à s'y intéresser vivement.

Il voit d'un très mauvais œil les déchargements de freight humain qui se font tous les jours sur nos quais de Québec et de Montréal à tant par tête pour ne pas dire du cent kilos.

Pour preuve nous n'avons qu'à suivre le débat qui se poursuit dans notre presse québécoise où les organes créchards croient nécessaire de s'époumonner à crier que Lemieux a raison et que l'émigration française et belge ne vaut rien.

Samedi dernier le *Canada* de Montréal publiait sur deux colonnes un éditorial dans lequel, entr'autres sottises, le confrère affirme que l'on n'a pas besoin au Canada de sous-officiers coloniaux français habitués à commander, un fouet à la main, une horde de négrolons puis, le soir venu, à siroter une absinthe sous un palmier, flanqués d'une adalisque couleur d'ébène chargée de leur chasser les moustiques.

Que voulez-vous discuter avec ces gens qui ont pour mission de crier à la suite de M. Lemieux dont ils reçoivent des tuyaux, que l'émigration française ne vaut rien et qu'il faut s'en défendre plutôt que de celle des Dukobors et autres rebuts des populations du fond des Russies.

Eh bien ! tout le monde n'est pas de votre avis messieurs du *Canada* et de l'inconsciente majorité québécoise.

Certes l'immigration française que nous voulons n'est pas celle qui se recrute ni sur les boulevards, ni à la Villette, ni au Chat-Noir ou autres cafés chantants. Ce n'est pas non plus les fruits secs de la littérature française qui ne trouvent pas d'imprimeur à Paris, ni des sous-officiers ou soldats en rupture de service militaire fuyant leur pays pour cause. C'est encore moins cette tourbe grouillante dans tous les lieux suspects, vivant d'aventures dans leur pays jusqu'à ce qu'elle ait juste le temps de mettre la frontière entre elle et la police.

Ceux dont nous avons besoin et ceux que nous désirons voir arriver au pays ce sont de braves gens, honnêtes, travailleurs et industriels, paisibles et intelligents comme les Magnan, les Grapin, les Tournier, les Chopin, les Bouzelli, les Massereau, les Chalou, les Finger, etc., que nous connaissons, nous de St-Jérôme, parce qu'ils vivent

au milieu de nous depuis longtemps. Nous les estimons, ils jouissent tous de la confiance publique et nous les regardons absolument comme des compatriotes parce que nos ambitions nationales et économiques sont les leurs ; parce que tous les dimanches nous les rencontrons à la même église que nous donnant le bon exemple à trop de nos gens, parce que, entrés maritalement dans nos familles, ils en font réellement partie toujours à notre honneur et que nos malheurs comme nos joies et nos espérances sont les leurs.

Et nous savons que toutes ces bonnes gens nous sont venues de France au Canada pour améliorer leur position.

Et nous savons aussi que des milliers et des milliers de familles françaises toutes aussi honorables que celles que nous nous trouvons heureux de posséder à St-Jérôme, seraient tôt prêtes à venir vivre de notre vie dans Québec si seulement elles savaient devoir y faire leur vie.

Et nous avons toutes les raisons de croire que tous ces écrivains salariés, tous ces patriotes assis à la table publique ou aspirant à la crèche, tous ces politiquards malades d'anglomanie, sont des ignorants qui n'ont vu de la France que ce qui traîne sur la rue ou qui a traversé la frontière sans s'être fait livrer, au préalable, un passeport signé en due forme.

Trop longtemps déjà ces gens ont inspiré et dirigé notre politique d'immigration.

Les habitants de Québec qui, comme nous de St-Jérôme, savent par expérience qu'il peut nous venir de bonnes familles de France et de Belgique veulent un changement dans nos procédés d'immigration.

Pas tant de demi-sauvages du Volga, du Don et du Caucase et plus de civilisés des beaux et bons pays de France et de Belgique.

Voilà le cris de ceux qui s'intéressent sincèrement à l'avenir du pays et surtout de Québec.

La Colonisation

A SAINT-JOVITE

La "Fête de la Colonisation" que l'on a célébrée en grandes pompes, à St-Jovite, la semaine dernière, ne manquait certainement pas d'opportunité

si l'on considère la situation qui est faite à notre colon.

Un bon nombre des meilleurs amis de la colonisation s'étaient fait un devoir d'y assister et tous les centres nouvellement établis, même les plus reculés, étaient représentés par de nombreuses députations venues pour voir à leurs intérêts.

A l'assemblée tenue par un temps magnifique plusieurs discours furent prononcés entre autre par MM. Nantel, Bourassa, Prévost et Lavergne.

MM. Nantel et Bourassa, plus particulièrement attachés aux choses de la colonisation, le premier pour en avoir été ministre et y avoir dévoué le meilleur de son temps depuis plus de vingt-cinq ans et le second parce qu'il représente à Ottawa, un comté encore à ouvrir et à coloniser pour plus de la moitié, ont été très intéressants. La franchise avec laquelle ils ont donné leurs opinions éclairées ne manquera pas, espérons-le, de porter des fruits utiles étant donné surtout que ces messieurs sont à peu près les mieux renseignés sur les choses de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa et de ses tributaires.

Mais les moments les plus utiles de la convention ont été certainement ceux donnés à la discussion, à la rédaction, puis à l'adoption à l'unanimité par toute l'assemblée, d'une série de désirs, de résolutions, ou plutôt de revendications dont la lecture fait bien voir toutes les misères que l'on endure dans les centres nouvellement ouverts.

Le ministre de la colonisation, l'hon. M. Prévost, dont le temps précieux a été dépensé depuis une couple d'années et en compagnie de M. le baron de l'Epine, entre les mines et les choses de Belgique, a dû passer utilement son temps s'il a su profiter des enseignements qui ont été donnés à St-Jovite.

Nous empruntons au *Pionnier* la copie de ces résolutions que nous nous faisons un devoir de publier à notre tour à titre de renseignement pour ceux qui s'intéressent à la colonisation et de leçon à l'hon. M. Prévost qui a surtout charge de colonisation et qui ne devrait pas s'en laisser distraire même pour aller en Europe chercher des colons et des capitaux belges.

NOS REVENDICATIONS

"Proposé par M. le curé Gauthier, de St-Faustin, M. le maire Chalifoux,

le R. P. Victor, appuyés par MM. Nap. Thomas, H. W. Legaré, J. Charbonneau, et résolu à l'unanimité.

Que nous réitérons ici, et nous y insistons, les mêmes réclamations et revendications que nous avons faites déjà, tant lors de notre première assemblée générale, à Nominique, le 21 juin 1906, que par nos délégués, devant la Chambre de Commerce du District de Montréal, le 12 septembre de la même année.

Ces réclamations et revendications principales peuvent se résumer comme suit, savoir :

A.—Concession plus facile et moins précaire des lots aux colons, dans les cantons ouverts, ou propres à la colonisation.

B.—Abolition du double droit de coupe sur le bois fait par les colons ;

C.—Subventions plus généreuses aux chemins de roulage ;

D.—Aide aux écoles des colons, encouragement à l'industrie laitière et à celle de l'élevage ;

E.—Retour à l'ancienne loi, pour le brûlage des abattis, meilleure organisation pour l'exécution et le contrôle des feux, propagande active et campagne éducative en faveur du reboisement et de la coupe réglée ;

F.—Adoption d'une loi limitant à "une par mille âmes" le nombre des licences pouvant être accordées, en pays de colonisation ;

G.—Reprise par l'Etat des lacs trop nombreux donnés à bail à des clubs, plus grande liberté d'accès à la plupart de ces lacs, pour les colons et touristes, meilleure protection du gibier et du poisson, par interdiction des chasses avec chiens, des pêches à la dynamite, des digues sans passe migratoire, etc. ;

H.—Extension du Pacifique Canadien, au plus tôt, jusqu'à la Lièvre, et immédiatement après, jusqu'au Témiscamir ;

I.—Concession de taux plus bas pour expédition du fret de notre région et obtention d'un service plus efficace du trafic de fret ;

J.—Extension du service des commis de malle, depuis Labelle jusqu'à Nominique, terminus actuel ;

K.—Construction sans retard, à travers la Région Labelle, du tronçon devant relier à Montréal la ligne-mère du G. T. P. ;

L.—Erection de la région Labelle, avec quelques cantons avoisinants, en un comté spécial de colonisation, comme au lac St-Jean ;

M.—Etablissement du même territoire en une juridiction nouvelle de la Cour Supérieure, et nomination d'un juge résidant au nouveau chef-lieu.

—Une carte d'affaire est essentielle pour le commerce, vous en trouverez de tous les goûts et de tous les prix chez J. H. A. Labelle, imprimeur, St-Jérôme.



MONUMENT LABELLE

"Les influences du Sud, qui prétendent n'avoir pas eu encore sa part légitime, tempéraient les élans généreux des ministres. M. Labelle avait un suprême argument : Le Sud a beaucoup reçu, le Nord presque rien ; quand le sud reçoit, le Nord n'en profite pas, tandis que le Nord prospère, la richesse qui en découle se fait sentir au Sud." Il supplia, fit antichambre, fut repoussé, Tâchez donc de nous débarrasser de votre Curé, disait un jour un ministre au député du comté de Terrebonne, inutile répond celui-ci ; s'il vous ennûie, donnez lui ce qu'il vous demande ; autrement jamais vous n'en serez dé-livré."

"Ce fut après bien des démarches, bien des supplications, que le ministre acquiesça à cette juste contrainte, et fit la part du Nord, selon les moyens dont le gouvernement pouvait alors disposer.

"Disons de suite que dans ces luttes, le zèle du Curé Labelle était secondé avec vigueur par le député du comté l'honorable M. Chapleau, ainsi que par son représentant aux communes, M. Masson. Il sut s'attirer le bon vouloir des gouvernements qui se sont succédés et fut soutenu par la sympathie et l'énergie des citoyens de St-Jérôme, parmi lesquels se distinguent les MM. Laviolte, J. B. Le-fèvre-Villemaire, les MM. Prévost Fournier et J. A. Hervieux et autres, qu'il serait trop long d'énumérer ; car St-Jérôme tout entier est uni à son Curé. Quand il s'agit d'œuvres publiques, les partis s'effacent. Les Cures des autres paroisses du Nord ont aussi énergiquement appuyé les efforts de M. Labelle." (D)

Que de troubles, que d'obstacles, ne lui a-t-il pas fallu vaincre ? quel travail gigantesque n'a-t-il pas accompli ? Toujours sur la brèche, faisant entendre sa voix puissante aux ministres, aux capitalistes, les assiégeant continuellement de sa présence, les inondant de ses écrits, passant une grande partie de son temps dans les couloirs de la chambre provinciale, demandant de l'aide, intéressant les députés à son œuvre, et à force de courage et d'énergie le succès couronna son travail.

Les anciens citoyens de la ville oublièrent leurs luttes politiques, les partis disparaissaient pour faire place, dans une admirable entente, à la plus parfaite harmonie, afin de seconder les efforts de leur digne curé. Le temps est arrivé pour cet excellent serviteur de

la Religion et de la Patrie de recevoir la juste récompense de ses labeurs par l'apothéose de sa personne dans un monument élevé au centre de notre ville. A l'instar des anciens citoyens de la ville, nos dissentiments vont s'apaiser, nous ferons taire nos luttes politiques fratricides, nous nous unirons, dans un commun travail pour arriver à l'érection de la statue de l'illustre colonisateur de la vallée de l'Ottawa.

Docteur JEF.



Remède du Dr. Sey

Le Grand Remède Français, contre la Dyspepsie, les Affections Biliaires, la Constipation et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Le Remède du Dr. SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

LABORATOIRE LACHANCE

57 rue St-Christophe - MONTREAL.

Dr. P. E. BOUSQUET

SPECIALISTE

(Attaché de la Clinique de l'Hôtel-Dieu.)

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

101 rue St-Basile, - MONTREAL.

TELEPHONE BELL 2224 EST

Heures de Consultation : 2 à 6 hrs. l'Après-midi.

BUANDERIE SAINT-JEROME

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. RIDEAUX DE DENTELLE une spécialité. PRIX MODERES.

Geo. Lepage

Rue St-Georges, ST-JEROME



"LE CASTOR"

Tabac Canadien Rouge Quesnel



Le plus riche en arôme.

Le plus agréable à fumer.

5 CTS

LE PAQUET.

Essayez-le : Vous l'adopterez !

Tabacs en Feuilles

ROUGE HAVANE QUESNEL

Nous avons un assortiment considérable des meilleures sortes de Tabacs en Feuilles, en Roles et en Monettes. Nous invitons le commerce à demander Prix et Echantillons.

LABRECQUE & PELLERIN

REGOCIANTS EN GROS

615 rue Ontario Est, MONTREAL, Canada.

J. A. Beaulieu

AVOCAT

Bureau Edifice LA PRUSSE,

Rue St-Jacques, Montréal.

Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

J. L. St-Jacques, L. L. L.

AVOCAT

LACHUTE, P. Q.

Bureau à Ste-Scholastique

le samedi.

NANTEL & ROCHON

Avocats

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

J. V. Léonard

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE.

TEL. BELL No. 60.

L. L. Legault, B.C.L.

AVOCAT

LACHUTE, Que.

Geo. N. Fauteux

Notaire

ST-EUSTACHE

Argent à prêter et très bons placements sont constamment offerts.

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.

Accommodation de première classe pour voyageurs.

Spécialité : Table de première classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Tél. Bell No. 74. ST-JEROME, P. Q.

HOTEL BELLEVUE

P. LAPOINTE, Prop.

Accommodation de première classe pour voyageurs.

Voitures à tous les trains.

Vins, Liqueurs et cigares de choix.

Tél. Bell No. 65. ST-JEROME, P. Q.

Hotel du Marché

CHS. GAUTHIER, PROP.

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Près du Marché, ST-JEROME, P. Q.

HOTEL C. P. R.

E. LADOUCEUR, PROP.

Chambres et Pension de première classe.

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Près de la gare, ST-JEROME, P. Q.

Hotel St-Jérôme

JOS. DEBIEN, PROP.

Chambres et pension de première classe.

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Deux beaux chevaux gris pour mariages et comparages.

COIN ST-GEORGES ET CONCEPTION

ST-JEROME, P. Q.





Pour vos impressions de toutes sortes adressez-vous à

J. H. A. LABELLE

IMPRIMEUR

SAINT-JEROME, P. Q.

**Grand choix de Calendriers
pour 1908**



COURAGEUSES PAROLES

M. Ernest Tétreault, avocat, réclame avec nous la réforme de l'Association Saint-Jean-Baptiste. — "Notre Société Nationale, dit-il, doit cesser d'être une affaire financière, pour reprendre son caractère primitif."

(Du Nationaliste)

A plusieurs reprises le *Nationaliste* a protesté contre l'inertie montrée par l'Association Saint-Jean-Baptiste devant des questions d'un intérêt primordial pour la race canadienne-française. La Caisse d'économie, les cours gratuits, les écoles ménagères, disions-nous, c'est excellent, mais ces œuvres n'excluent pas, ne devraient pas exclure, pour la société soi-disant nationale, le devoir de veiller sur l'avenir de la race, de mettre en certaines circonstances les Canadiens-Français en garde contre un esprit de parti qui pourrait leur fermer les yeux au danger.

M. Omer Héroux, dans la *Vérité*, a écrit sur le même sujet un ou deux articles où il indiquait à la Saint-Jean-Baptiste ce qu'elle pourrait faire pour remplir à l'heure actuelle le rôle que lui assignait Duvernay : "Votre devoir, disait-il en résumé, serait de tracer aux Canadiens-Français leur ligne de conduite dans les questions scolaires, d'organiser des pétitionnements contre la proscription dont le français est l'objet dans l'administration fédérale, de protester contre l'exclusion systématique des éléments de langue française dans le peuplement du pays. Et ainsi de suite."

Il faut croire que ces idées ne sont pas tombées sur la pierre, puisqu'on les entend aujourd'hui discuter jusque dans les conseils de l'Association. Nous avons sous les yeux l'interview donnée jeudi à la *Patrie* par M. Ernest Tétreault, avocat, récemment élu président de la division Nord : ce sont là nos idées exprimées avec une conviction et une crânerie auxquelles nos classes dirigeantes ne nous ont malheureusement pas habitués ; et elles font d'autant mieux augurer de l'avenir qu'elles ont servi de programme à M. Tétreault pour son élection, et que, par conséquent, nos compatriotes du nord de la ville les ont approuvées. Voici comment s'exprime M. Tétreault :

La défense de l'Association Saint-Jean-Baptiste, publiée le 11 juin dans la "Patrie", aurait été accueillie avec moins de méfiance si elle n'eût pas été préparée par M. Georges Avila Marsan. On sent à lire, que le secrétaire de l'Association veut jusqu'à la fin manifester son entier dévouement à la société qui le paie. Il manque de conviction.

Qu'il se rassure ! Mes écrits, qu'en certains milieux on a taxés d'exagération, ne tendent pas à la destruction de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Tout ce que je désire, c'est de contribuer à rendre à notre Société Nationale la puissance et l'utilité qu'elle avait à ses débuts.

Ce qu'on appelle mon "formidable réquisitoire" indique sûrement, quoi qu'on en dise, le champ d'action sur lequel l'activité et l'énergie de nos directeurs de-

vraient s'exercer, au lieu de se dépenser au seul succès de la "CAISSE".

La Saint-Jean-Baptiste a été fondée pour protéger notre race et conquérir les libertés nécessaires à son existence. Soutenu par son infatigable énergie, le patriotisme de tous les sociétaires avait alors pour caractère unique la COMBATIVITÉ.

Je reproche amèrement aux directeurs de l'Association de verser dans le mercantilisme, de tenir notre vieille société nationale dans une funeste indolence, de l'empêcher afin d'atteindre son but en la réduisant aux mesquines dimensions d'une Caisse d'économie.

Si je dois être blâmé, on devrait au moins m'accorder le mérite du franc-parler. "L'histoire, a dit J.-B. Say, n'est pas utile, parce qu'on y lit le passé, mais parce qu'on y lit l'avenir."

Si on jette un regard quelque peu observateur sur notre histoire, on verra que l'infâme idée de faire disparaître notre race, conçue par nos ennemis dès avant la capitulation de Montréal, a échoué ou a progressé selon la hausse ou la baisse morale de notre peuple ; et si on observe davantage, on trouvera que cette variation de valeur morale des nôtres coïncide parfaitement avec la volonté ferme ou chancelante de leurs chefs, leur insouciance ou leur vigilance. Il est juste d'ajouter que des circonstances tout à fait providentielles ont parfois barré le passage au despotisme et à la tyrannie sur le point d'étouffer notre peuple épuisé.

En effet, à peine le traité de Paris est-il signé que les lois anglaises sont injustement substituées aux lois françaises. L'attitude hostile des Etats-Unis, en 1774, empêche une plus grande violation des articles de la Capitulation.

La lutte faite au clergé et à la langue française recommence plus ardente en 1792. L'année 1812, témoin de la vaillance de nos soldats et des menaces de la république voisine, nous apporte un peu d'apaisement.

Dalhousie et tous les partisans de l'unité de race travaillent en 1820 et en 1822 à l'élaboration d'un nouveau projet inspiré par la même idée d'assimilation. On tourmente le peuple dans ce qu'il a de plus cher, on le pousse à bout... Enfin ! il semble que l'heure tant désirée est venue de creuser une fosse à notre peuple. Alors, le patriotisme de Duvernay, ramassant toutes les énergies éparses de notre peuple, les réunit en un faisceau. Il concentre toutes nos aspirations. Il fait affluer toutes les pensées et il oriente tous les courages vers un même sentiment national : la Saint-Jean-Baptiste est née ! Cette unité d'action eut une force irrésistible qui ne tarda pas à donner aux nôtres les libertés si passionnément voulues.

En 1867, on croyait bien tenir l'arme qui devait lentement porter à notre peuple le coup fatal. Heureusement, l'un des nôtres était là, surveillant les agissements du plus fourbe de nos ennemis, et sa fermeté déjoua le plan funeste de l'union législative.

Croyez-vous que le projet de Dalhousie, celui du Vieux Brûlot et de ses adeptes ait été abandonné ? Bien fou est qui s'y fie.

La même idée, celle de 1762 et de 1792, prédomine toujours. Il y a dans toutes ces mesures déloyales, dans toutes ces tentatives d'étouffement, une leçon que l'on ne devrait pas perdre de vue.

Différent dans sa tactique, le même projet, si souvent abandonné et repris, est aujourd'hui tombé entre les mains de l'orangisme. Autrefois, notre peuple, moins nombreux, vivait sur un coin de terre fort restreint, on l'attaquait en face. Aujourd'hui que nous sommes dispersés un peu partout sur le territoire canadien et dans la république voisine, c'est différemment qu'on nous attaque. Les batteries ennemies sont dirigées sur nous de tous les côtés à la fois. C'est l'annihilation lente, presque insensible, méthodique et progressive de notre influence politique, que l'on poursuit. On s'attaque aux forces vives du peuple, sa langue et sa foi, quand on ne cherche pas à battre en brèche ses institutions.

Par l'émigration étrangère, on va bientôt et grandement réduire notre influence politique déjà diminuée par l'esprit de parti. On rétrécit partout et de plus en plus le domaine fort restreint de la langue française. Il est vrai que dans ce travail de destruction nos ennemis sont aidés par beaucoup des nôtres qui croient d'un meilleur monde de parler anglais ; par notre habitude de ne jamais parler le français dans nos rapports avec les grands corps publics ; par notre empressement à prendre pour des triomphes nationaux les souffrances de la persécution, qui ne travaille, dans la république voisine, à l'assimilation des nôtres.

Dans nos parlements, dans les conseils municipaux, la langue française n'a pas l'importance qu'elle devrait avoir. C'est à faire croire que l'anglais est la seule langue officielle. Pour faire disparaître plus facilement le dernier rempart de notre nationalité, on lance sournoisement la franc-maçonnerie à l'assaut de notre foi. Cyniquement, au club, dans la rue, on fait à ces idées funestes une propagande active. Nos prêtres sont odieusement calomniés. Il n'y a pas jusqu'au clergé irlandais, qui devrait pourtant connaître les souffrances endurées par les peuples persécutés, qui ne travaille, dans la république voisine, à l'assimilation des nôtres.

Voilà, je crois, le véritable terrain sur lequel la lutte nous est aujourd'hui livrée.

En présence de ces dangers, notre peuple reste là, insouciant. On dirait son âme presque desséchée, ses puissances d'enthousiasme éteintes.

Il suffirait cependant de lui indiquer courageusement, à mesure qu'ils surgissent, les dangers qui l'environnent, de l'instruire des périls qui le menacent, pour lui donner la volonté de les combattre et de les vaincre.

A qui donc appartient cette sainte mission, sinon aux directeurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste ?

Je crois que le bureau de direction de notre société nationale devrait être composé d'hommes assez patriotes dans leurs convictions, assez soucieux des intérêts

populaires et aimant suffisamment notre langue française, notre foi et les institutions de nos pères, pour avoir le courage de signaler au peuple toute mesure portant atteinte à ses droits, quels que soient les gouvernants qui en aient pris l'initiative.

Mes compatriotes auraient eux-mêmes assez de grandeur d'âme et de force de caractère pour briser avec l'esprit de parti.

Ils ne demandent rien tant que de se grouper autour d'une même idée et suivre une orientation vraiment patriotique.

Que ne jette-t-on le cri de ralliement ! Tout Canadien-Français serait sociétaire. Notre société nationale n'aurait plus alors d'autre programme que sa devise.

Pourquoi vouloir brider l'enthousiasme du peuple, entraver le patriotisme, ralentir son action, étouffer ses aspirations ? C'est pourtant ce que fait le bureau de direction avec les six articles de son programme.

Le patriotisme s'accommode mal du mercantilisme.

J'entrerai plus dans le vif du sujet après le 24 juin.

Il y a aujourd'hui dans la Saint-Jean-Baptiste des masses de gens qui pensent de même : si la direction s'obstine à faire de la société une affaire aux trois quarts financière, où le talent et le patriotisme ne comptent qu'à condition de s'appuyer sur un sac d'écus, ou l'on se perd en entreprises qui incombraient plutôt aux gouvernements et que la Saint-Jean-Baptiste par un contrôle intelligent, pourrait forcer les gouvernements à assumer, la jeunesse se chargera de fonder la société nationale que le peuple désire et qui saura appeler un traître un traître, un vendu un vendu.

Nous félicitons M. Tétreault de son courage, et nous engageons fortement tous les amis du *Nationaliste* à l'imiter.

De combien de familles sortons-nous ?

(Du Bulletin des Recherches Historiques.)

L'histoire du Canada est écrite dans ses grandes lignes et celles-ci peuvent être regardées comme immuables — du moins je ne pense pas que de nouvelles découvertes de manuscrits les changent dans aucune portée ou forme un peu notable. L'œuvre qui exige à présent l'attention des chercheurs se concentre dans l'examen des questions secondaires quoique de toute importance, par exemple : d'où venaient les colons, en quel nombre à telle et telle époque, quelles influences les attiraient, quel genre de vie menaient-ils, qu'a-t-on fait pour aider leur établissement, avaient-ils une part quelconque dans la direction de la colonie, qu'exigeait-on d'eux et quoi recevaient-ils en retour de leurs services, comment expliquer la légende de prétendus mariages avec les sauvagesses et tant d'autres sujets d'études à peine touchés jusqu'ici par les écrivains.

Rien qu'à propos des troupes entretenues parmi nous de 1672 à 1750, il y a du travail pour plusieurs années. Nous

sommes dans un vague absolu à cet égard. C'est pourtant l'un des côtés les plus intéressants des choses d'autrefois.

Sur tous les points que je mentionne ici, les documents font défaut. Pour nous éclairer il devient nécessaire d'avoir recours à mille et mille détails dispersés dans une correspondance manuscrite qui se chiffre par cinq millions de pages dont la plupart sont encore en France, mais que l'on copie, d'année en année, pour enrichir nos archives. Ces pièces ont été lues; il ne s'y trouve que des bribes de renseignements ici et là, sur les faits que je viens d'indiquer. Alors, supposant que cet amas d'écriture soit, un jour étalé devant nos yeux, quel labeur que celui de parcourir tout cela et d'en tirer de plus en plus, une ligne, un court passage, susceptible de nous guider vers des conclusions justes et raisonnables! Avis à ceux qui auront le courage de sculpter un lion de pierre avec une épingle. Et, pourtant l'ouvrage se fera, car il n'y a rien d'impossible à l'historien.

La question qui se pose le plus souvent dans le cercle des chercheurs est celle-ci: Combien d'hommes sont venus de France? Je vais y répondre dans la mesure de mes moyens actuels. Écartons d'abord les Acadiens, puisqu'ils ont colonisé à leur compte, comme les Français des Antilles et les Anglais de Boston. La Louisiane nous est pareillement étrangère, quoique des Canadiens s'y soient établis. Tous nos calculs se rapportent au Bas-Canada uniquement. C'est là que s'est formé le groupe canadien. Ne parlons pas non plus des gens qui ont traversé cette province pour s'en aller dans le Haut-Canada, l'ouest et le sud, faire la vie sauvage et se perdre à jamais en dehors de notre élément. Tenons-nous dans la limite du colon véritable, enfant de la France fixé sur le sol du Bas-Canada.

De 1608 à 1760, je place quatre mille hommes et quatre mille femmes comme souche de tous les Canadiens Français. À partir de 1640, les deux sexes ont été également balancés. L'augmentation par les naissances a toujours été sur la même échelle doublant en vingt-sept années. Nous avons eu des périodes durant lesquelles il arrivait quelques centaines de personnes de France; parfois quelques dizaines seulement. Ces périodes embrassent 10 ans, 20 ans, chacune.

Le contingent "français" retourné en France à la cession du pays n'avait qu'une part bien mince dans le chiffre de la population — une quantité négligeable. Il a été remplacé par quatre cents soldats français qui ont opté pour le Canada au lieu de repartir avec les troupes.

C'est de quatre mille ménages, en tout, qu'est sorti le peuple canadien qui s'est développé à la façon des Israélites, des Grecs, des Normands et des Francs, car la science historique fait naître ces puissantes races dans les mêmes conditions que nous. Et le miracle serait plus grand encore si nos quatre mille ménages s'étaient trouvés tous ensemble, au début de la colonie, entre Québec et Montréal, car aujourd'hui nous serions à peu près quinze millions — comme la France en 1680 —

mais l'immigration, échelonnée sur un siècle et demi, n'a planté ses racines que successivement par intervalles irréguliers, coupés de plus par sept ou huit guerres, et sans assistance du gouvernement. Si au lieu de ces conditions défavorables, nous avions eu un bon point de départ et table rase par la suite, la face de l'Amérique du Nord serait tout autre de nos jours.

BENJAMIN SULTE.

POUR VOUS MESDAMES

Aux dames qui désirent, pour elles et leurs familles, voir le bonheur et la tranquillité continuer de régner au foyer; aux jeunes filles qui espèrent devenir un jour maîtresse de maison avec ses jouissances et surtout avec ses responsabilités, nous conseillons la lecture d'un "Entre Nous" que nous reproduisons du *Canada* de mercredi dernier:

"Montréal se dépeuple: c'est une course vers l'air pur des champs, la solitude de la montagne et le parfum des grands bois.

Grands-parents et bébés, gens cossus et petits ménages modestes, tous ceux qui l'ont pu, ont vite préparé une installation luxueuse ou sommaire, abandonnant la ville avec un inexprimable soulagement.

"Et tous les matins, dans les gares, les wagons versent sur les quais des centaines d'hommes d'affaires qui viennent, résignés, se replonger dans la fournaise ardente.

"Les plaignez-vous assez, ces pauvres hommes, mesdames?

"Pendant vos flâneries sur la grève, vos siestes dans vos hamacs, et même vos occupations tranquilles, songez-vous que, lorsque votre mari reviendra, le soir, il aura passé une journée fatigante, à travailler pour vous? Pensez-vous que cet argent qui fond entre vos jolis doigts lui a coûté un labeur pénible? Et pendant que vous jouissez de la campagne, il est enchaîné, lui, à une besogne monotone et aride?

"À quelques-unes, peut-être, il serait bon de rappeler qu'elles prennent trop comme leur dû toutes les joies et tous les comforts dont on les comble.... peut-être font-elles de beaux discours sur l'égoïsme des hommes, en profitant de leur dévouement sans s'en apercevoir?

"Et quand le pauvre mari rentre chez lui, ahuri, poussiéreux, exténué, et il se peut sans miracle, un peu grognon, au lieu de l'accueillir aimablement toujours, ne guettent-elles pas l'expression ennuyée pour se mettre à l'unisson?

"Oui, puisque j'ai entendu ce bout de caussette, pas plus tard qu'hier:

"Comment! Tu n'as pas encore dit cela à ton mari? — Non. Quand il arriva hier soir, il paraissait de mauvaise humeur, je lui ai à peine parlé, et après dîner, afin de ne pas trop m'embêter, (sic) je suis allée danser au club, alors, tu comprends....

"Ce que je comprends clairement, madame, c'est que vos beaux yeux pleureront et que vous courez après le malheur!

"Mais non, pauvres maladroites.... Il ne faut pas épier ainsi les signes de mauvaise humeur et croire qu'elle nous est destinée.... c'est de l'ennui, de la fatigue et mettons même que ce soit de la mauvaise humeur, seriez-vous beaucoup mieux disposée si vous aviez passé la même journée épuisante?

"Que votre mari ait la fatigue qu'il voudra, c'est son affaire. Votre affaire à vous, c'est d'être charmante, de le recevoir en souriant, de ne pas l'accabler de questions ou l'étourdir de paroles inutiles! C'est d'être paisiblement empressée de lui procurer tous les petits comforts auxquels il rêvait dans la chaleur étouffante de la route, c'est de sourire, même s'il n'est pas un ange de patience! Il en a tant dépensé de la patience et de l'endurance, toute la journée. Comprenez donc, que c'est à votre douceur et à votre sympathie qu'il se retrempera et soyez douce et bonne, il ne sera pas longtemps de mauvaise humeur, allez!

"Pourquoi ne profitez-vous pas de vos belles heures de solitude pour imiter les commerçants et faire votre 'inventaire' aussi?

"Mettez d'un côté tout le bon de votre vie qui reste et forme votre capital; de l'autre, voyez les forces morales que vous dépensez.

Servent-elles pour augmenter ou diminuer le capital? Vous construisez-vous un bonheur solide, ou bien, vivez-vous dans l'illusion et le désarroi d'une vie qui s'éparpille dans la frivolité. Et chaque jour, par maladresse, étourderie ou égoïsme, éloignez-vous la chance d'équilibrer votre budget!

"Prenez garde à la faillite, la faillite du bonheur qui vient du manque d'équilibre entre vos chances de bonheur et votre manière d'en disposer.

"Et tout cela, monsieur Jean, à propos de l'absence d'un sourire? Oui, madame. Parce que, ce sourire, c'était l'accueil au foyer, c'était la sympathie toujours prête, c'était l'affection attentive, c'était la reconnaissance méritée et rêvée, peut-être!

"Mesdames, ne soyez pas avares de votre sourire. Le sourire, cette grâce de l'âme qui se répand comme une lumière sur tous ceux qu'il touche! Si vous saviez quelle puissance il nous communique! Il adoucit les angles, il aplanit les difficultés, il dissipe les ombres, il met du baume sur les meurtrissures, et vous porterez avec lui la douceur et la paix.

"Près de vous on respirera mieux, comme sur les hauteurs, on y sera plus heureux et meilleur.... et on vous aimera 'plus' à cause de ce sourire charmant. Et vous savez bien, que c'est cela, 'cela seul' qui vous rendra heureuse."

JEAN DESHAVES.

De mal en pis

Un jeune étudiant anglais reçoit à Oxford la visite du domestique de confiance de son père.

—Quelles nouvelles, Percy? interroge-t-il avidement.

—Il y a, répond Percy, flegmatiquement, que le meilleur chien du château est mort.

Oui, Fox, la terreur des renards, est crevé, sauf votre respect.

—Et comment cela?

—Il a été enroué par un taureau de la ferme de Saint John, même que ce fut exactement le jour où Sa Grâce, votre père, tomba de son Dudley qu'avait effrayé ce maudit taureau, et se cassa la jambegauche.

—Ciel! que m'apprenez-vous là?

—La vérité, rien que la vérité. Je me rappelle le fait d'autant mieux que le soir de ce jour il fallut aller chercher les pompiers jusqu'à Dundee...

—Les pompiers! et pourquoi faire?

—Pour éteindre l'incendie de la métairie, contigue au château.

—Percy, vous me cachez quelque chose.

—Non pas. Je puis de plus vous certifier que ce fut en veillant le corps de votre tante morte de l'avant-veille et exposée selon l'usage dans la salle commune des valets que la métayère Betsy renversa un cerceau sur le lit de parade d'où la flamme se communiqua au plafond et de là au château.

—Mais les pompiers!

—Quand ils arrivèrent il était trop tard, le château n'existait déjà plus.

—Et mon père?

Il est mort de saisissement et d'une forte brûlure... Il ne pouvait guère fuir. Il était blessé à une jambe ne vous l'ai-je pas dit?

—Bref je suis orphelin.

—Oui, et ruiné. Je n'ai pas autre chose à vous apprendre.

RHUMATISME INFLAMMATOIRE

guéri en quelques heures à l'aide de l'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Joseph Comtois, qui fait une spécialité du Traitement du Rhumatisme Aigu, Chronique, Articulaire, Inflammatoire, Musculaire, Goutteux, ainsi que du Lumbago et de la Sciatique. \$2.50 la bouteille. Demandez-le à votre pharmacien, ou à M. le Dr JOSEPH COMTOIS, 1636 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal. Consultation chez lui, à domicile ou par correspondance.

LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Le Café de Madame Huot

À l'Arôme Fin, Délicieux, Exquis! 1 lb. — 2 lbs. — 5 lbs. pour 75c. Chez tous les Épiceries.

Vente en gros: LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE MONTREAL.

Le Canada-Feu

Système: Mutuel et Comptant.

Tous les bas.

Assurance Mutuelle

Compagnie Canadienne fondée en 1898.

Assurances en Vigueur \$7,000,000

Bureau Chef: MONTREAL, Can.

Pour renseignements, adressez-vous à M. J. E. PARENT, N. P., 26-28 rue, A. FORGET, Christville

Distribution des Prix

Aux élèves du Pensionnat du Sacré-Coeur, St-Jérôme

Prix spéciaux, d'honneur, d'assiduité du Pensionnat

1ère classe.—Médaille d'or offerte par le Rév. Messire F.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme, et décernée à M. Arthur Thonin, de Ste-Lucie, pour l'excellence.

Médaille d'or offerte par l'hon. Jean Prévost, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, et décernée à M. Arthur Thonin, de Sainte-Lucie, pour la Langue française.

Médaille d'argent offerte par l'hon. Jean Prévost et décernée à M. Fabien Richer, de St Jérôme, pour l'Anglais.

Prix d'Instruction Religieuse offert par le Rév. Messire F.-X. de la Durantaye, curé de St Jérôme, et décerné à M. Ernest Léonard, de Ste Monique.

Prix d'Application constante au Travail offert par M. Pierre Simard, Président de la Commission Scolaire, et décerné à M. Emile Maillé, de St Janvier.

Prix de Comptabilité offert par M. Alex. Lefort, gérant de la Banque d'Hoche- lelage à St-Jérôme, décerné à M. Art. Thonin, de Ste Lucie.

Prix de Calcul Mental, offert par M. Delphis Guay, marchand, décerné à M. Arthur Langlois, de Sainte-Scholastique.

Prix de Mathématiques offert par M. Joseph Corbeil, Agent d'Assurance, décerné à M. Fabien Richer, de St-Jérôme.

Prix de Mathématiques offert par M. Rod. Deschambeault, gérant de la Caisse d'Economie, décerné à M. Emile Maillé, de St-Janvier.

2ème Prix de Langue française offert par l'hon. Jean Prévost, Ministre, décerné à M. Honorat Lepage, de St-Jérôme.

2e classe.—Médaille d'argent offerte par l'Institution, décernée à M. L. P. Léveillé, de St-Jérôme.

Prix de Langue Anglaise offert par le Rév. Messire F. X. de la Durantaye, curé, décerné à M. L. P. Léveillé.

Prix d'Histoire Nationale offert par M. J. E. Prévost, rédacteur de l'*Avenir du Nord*, décerné à M. P. E. Legault.

Prix d'Arithmétique offert par M. Joseph Corbeil, décerné à M. P. E. Legault.

Prix de Langue Française offert par le Rév. J. Desjardins, décerné à M. L. P. Léveillé.

Prix de Comptabilité décerné à M. René Beaulieu.

Prix de Sténographie décerné à M. Adrien Valiquette.

3e classe.—Prix d'Instruction Religieuse décerné à M. Henri Lafleur.

Prix de Langue Française décerné à M. François Vézina.

Prix d'Histoire et de Géographie décerné à M. Edouard Robert.

Prix d'Application et de Bonne Conduite décerné à M. D. Richer.

Prix d'Arithmétique décerné à M. J. Proulx, de Nairn Centre.

1e 4e classe.—Prix de Langue Française décerné à M. P. E. Léveillé.

2e 4e classe.—Prix d'Instruction Religieuse offert par le Rév. E. Marsolais, vicaire, décerné à M. Théobald Paquette.

Prix de Langue Française offert par le Rév. J. Desjardins, décerné à M. Geo. Allaire.

Prix de Langue Française offert par l'Honorable Jean Prévost, décerné à M. Jacques Simard.

Prix d'Application décerné à M. Geo. Allaire.

6e classe.—Prix de Catéchisme offert par le Rév. E. Marsolais, décerné à M. Ed. Toupin.

Prix d'Application offert par le Rév. J. Desjardins, décerné à M. Paul Bastien.

Prix d'Arithmétique offert par l'Hon. Jean Prévost, décerné à M. C. Guay.

7e classe.—Prix de Catéchisme offert par le Rév. E. Marsolais, décerné à M. Adélaïde Bertrand.

Prix d'Application offert par le Rév. J. Desjardins, décerné à M. Albert Richer.

PRIX DE MONSIEUR L'INSPECTEUR J.-B. PRIMEAU.

1e Classe.—Prix de Conversation Anglaise décerné à M. Victor Pauzé, de New Glasgow.

Prix d'Ecriture commerciale décerné à M. Art Cédillote, de Labelle.

2e Classe.—Prix d'Instruction religieuse décerné à M. P. E. Legault.

Prix d'Application décerné à M. Evangéliste Vermet, de Saint-Janvier.

3e Classe.—Prix de Langue Anglaise, décerné à M. J. Proulx de Nairn Centre, Ont.

1e 4e Classe.—Prix de Langue Française, décerné à M. P. E. Léveillé.

Prix d'Arithmétique décerné à M. A. Rachon.

2e 4e Classe.—Prix d'arithmétique, décerné à M. R. Lebeau.

Prix de Langue Anglaise, décerné à M. J. Mullin.

PRIX DE PIANO.

3e Année.—M. Arthur Cédillote.

2e Année.—M. R. Mandeville, L. P. Léveillé, T. Paquette, A. Lapointe.

1e Année.—J. Mullin, P. E. Léveillé, Ros. Beaulieu, Rémi Lachapelle, Wilfrid Labelle.

PRIX DE TÉLÉGRAPHIE

1er prix : Jerry Proulx ; 2e Emile Maillé ; 3e Wilfrid Lapointe.

PRIX D'HONNEUR

1ère classe.—Arthur Thonin, Fabien Richer, Honorat Lepage, Ernest Léonard, Victor Pauzé, Emile Maillé, Arthur Langlois.

2ème classe.—Emile Pauzé, Ls-Philippe Léveillé, Paul-Emile Legault, Evangéliste Vermet, Georges Demontigny, Adrien Valiquette, Léopold Daviault.

3ème classe.—Eug. Fournelle, Henri Lafleur, Philippe Lafleur, Ern. Laporte, Alf. Lapointe, Wilfrid Lavigne, Tancrède Leroux, Donat Richer, René Hamel.

1e 4e classe.—Henri Lachaine, Paul-Emile Léveillé, Daniel Longré, Eug. Poirier.

2e 4e classe.—Geo. Allaire, Théobald Paquette, John Mullin, Eug. Boivin, Jacques Simard.

6e classe.—Paul Bastien, Ed. Toupin.

7e classe.—O. Monette, B. Rochon, A. Richer.

AU PENSIONNAT.—E. Léonard, V. Pauzé, A. Desjardins, E. Maillé, S. Guay, P. Simard, L. P. Léveillé, E. Vermet, E. Pauzé, P. E. Legault, E. Laporte, E. Thonin, W. Lavigne, W. Lapointe, T. Leroux, R. Hamel, A. Lapointe, H. Lachaine, J. Simard, D. Longpré, E. Boivin, P. E. Léveillé.

PRIX D'ASSIDUITÉ

1er classe.—F. Richer, H. Lepage, E. Léonard, V. Pauzé, A. Thonin, E. Maillé, A. Cédillote, L. Gosselin.

2e classe.—A. Gosselin, René Beaulieu, Ros. Beaulieu, G. Demontigny, L. P. Léveillé, E. Vermet.

3e classe.—H. Aussem, E. Fournelle, H. Lafleur, E. Lavigne, W. Lapointe, E. Robert, E. Thonin.

1e 4e classe.—A. Allaire, I. Lebaud, J. Godard, P. Bastien, C. Pépin.

2e 4e classe.—E. Valiquette.

6e classe.—P. E. Léveillé, A. Rochon, A. Léveillé, H. Lachapelle.

7e classe.—O. Allaire, A. Bertrand, L. Charbonneau, C. Danis, E. Lévesque, A. Richer, A. St-Louis.

8e classe.—F. Therrien.

BANQUE D'HOCHELAGA

SAINT-JÉROME, P. Q.

Capital autorisé	\$4.000.000
Capital payé	2.500.000
Fonds de réserve	1.800.000
Actif total	20.000.000

DIRECTEURS :

MM. F. X. ST-CHARLES, Président. ROB. BICKERDIKE, M. P., Vice Prés. HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE, E. H. LEMAY, J. M. WILSON.

Escompte le papier de commerce et prend un soin spécial des collections. Echange les chèques, vend des Mandats (Money Orders) et prend un soin spécial des collections. L'intérêt sur les dépôts d'épargne est payé quatre fois par année : les 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre. Les dépôts peuvent être retirés en tout temps sans avis. Les affaires transigées par la maille sont traitées avec un soin particulier et reçoivent une attention immédiate.

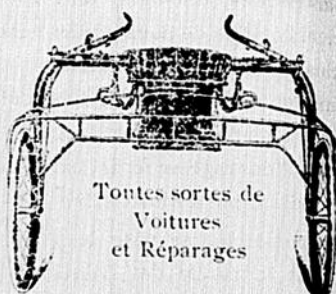
ALEX. LEFORT, Gérant.

Felix Brunelle



SPÉCIALITÉ :
Sulkeys Bicycles et
Sulkeys de chemin.

FORGERON
VOITURIER



Toutes sortes de
Voitures
et Réparages

ST-EUSTACHE, P. Q.

R. GUENETTE FILS & CIE

MANUFACTURIERS
ENTREPRENEURS.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Meubles de toutes sortes, Etc.

Nous donnerons des estimés pour n'importe quel genre d'ouvrage en menuiserie.

CHEMIN DE LA MANUFACTURE ROLLAND,

Tel. Bell No. 93.

ST-JEROME, P. Q.

J. ART. BELANGER

MARCHAND DE
CHAUSSURES

Chaussures de toutes sortes et dans les derniers goûts pour convenir à toutes les bourses.

Agent pour la célèbre marque Jacques-Cartier.

150 RUE ST-GEORGES

Porte voisine de la Pharmacie Gilbert.

St-Jerome, P. Q.



Une qualité Extra—Choix : Un Régali

Demandez-en à votre Fournisseur.

40c. la lb. LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

AVIS

Toute personne qui désire acheter une terre ou une propriété dans un village ou une ville ou qui désire vendre sa propriété ou l'échanger pour un commerce quelconque, ferait bien de s'adresser à MM. Derouin & Lorrain, de St-Jérôme.

MM. Derouin & Lorrain sont en rapport avec les agents les plus compétents de Montréal et donne toujours pleine satisfaction.

Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS

PORTES ET CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES

Bois de Charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, Etc.

Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

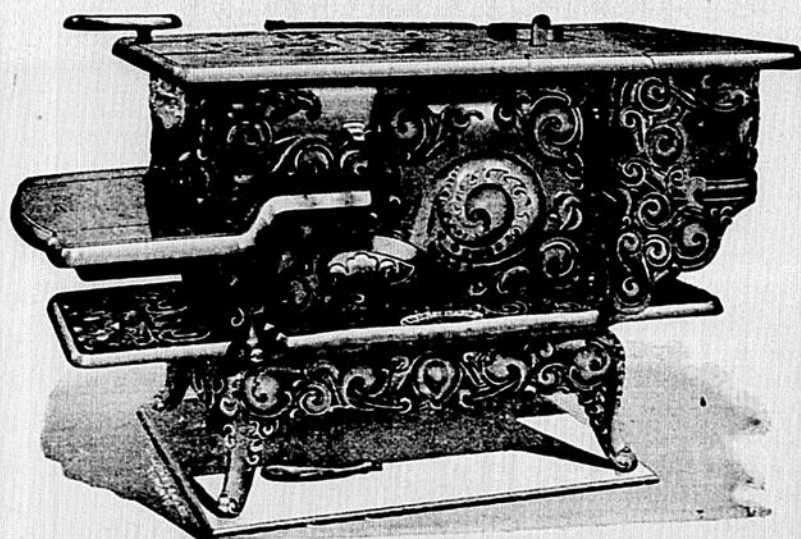
MEUNIER & ROLLAND

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé SAINT-JEROME.

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

POELES DE CUISINE ET AUTRES,
COURROIES POUR MOULINS,
SCIES RONDES, DYNAMITE,
FERRONNERIES, PEINTURES, VERNIS,
FAIENCE, POTERIE VERRERIE,
FERBLANTERIE, ETC., ETC.



Chaque poêle vendu est accompagné d'un certificat au sujet de la qualité et de la cuisson.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25c.
BICYCLETTES RED BIRD de Brantford, Ont.

25^e Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc., au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE.

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE, ST-JEROME

Telephone Bell No. 43

Boite de Poste No. 99

J. D. GUAY

MAGASIN GENERAL

193, 195, 197, 199, 201, 203 rue Labelle, ST-JEROME

Magasin départemental le mieux assorti de la ville contenant \$50,000 de marchandises.

MODES,
ETOFFES À ROBES,
TWEEDS,
MANTEAUX,
HARDES FAITES,
CHAUSSURES,
BIJOUTERIES,
Etc., Etc.

Ayant l'avantage d'importer des centres manufacturiers je suis en position de vous vendre 10 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Un tailleur et une modiste de chapeaux sont attachés à l'établissement.

N'oubliez pas la devise de la maison :

" GRAND DÉBIT !
PETIT PROFIT ! "

Agent de la SLATER SHOE CO., et de la SEMI-READY dans les hardes faites, le seul à St-Jérôme.

J. D. GUAY

ST-JEROME, P. Q.

Arthur Thibodeau

CONFISEUR EN GROS

Toujours en mains un assortiment considérable de Bonbons de toutes sortes. Aussi spécialité de fabrication sur commande sous le plus court délai.

PRIX TRES MODERES

ARTHUR THIBODEAU

CONFISEUR EN GROS

37 rue St-Sauveur, ST-JEROME.

La Maison P. Simard

EPICERIE DE GROS ET DETAIL

IMPORTATEUR DIRECT DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, ETC.

Controle les meilleures marques de Brandies, tels que :

CESAR COLLIN, COUSIN & FRÈRE, HAMEL GENTIBERT, GUIMOND & FILS, ETC. GRAND CHOIX DE SCOTCH JOHN DEWAR KILMARNOCK, McARTHUR, HUGH McADAM & CO., RHUM ST-GEORGES, BLACK JOE, LES GINS DE KUYPER, MELCHERS. GRAND CHOIX DE VINS PORT, CHERRY, CLARETS.

VIN GINGEMBRE, en caisse et au gallon.

Beau choix de Liqueurs Françaises, tel que :

CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, BÉNÉDICTINE, CREME DE MENTHE, CREME DECACAO, CURACAO, SHERRY BRANDY, ANISETTE, MARASCHINO, ETC.

Les Epiceries sont de première qualité, à des prix raisonnables.

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses marchandises.

Les hoteliers et le commerce en général épargnent de l'argent en faisant affaire à cette maison. Un soin tout spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité sur le même pied.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Echos du District

A Saint-Jérôme

— Les Delles Laure et Dolorès Dagenais, de St-Martin, sont en promenade pour quelques jours chez le Docteur Vannier.

A LOUER.—Le magasin autrefois occupé par feu M. Chs. Godmer, rue Labelle, près du Pont de Fer. S'adresser au Dr Denis Berthiaume, St-Jérôme.

— Madame Chas. Larivière de Ste-Agathe des Monts est en promenade chez son père M. Elie Latour.

— L'AGENCE de la Bière et Porter Molson vient de nous être confiée. Nous invitons les Hoteliers, les Débitants et les Consommateurs de bonne Bière et Porter à venir nous voir. Spécialement, nous désirons vous faire remarquer que ces Bière et Porter sont embouteillés à la Brasserie Molson à Montréal.

Par conséquent, en vous servant de la Bière et Porter Molson, vous êtes certains d'avoir une marchandise en bonne condition et garantit vous donner entière satisfaction.

Nos prix sont bas.

C. E. LAFLAMME.

— Les Forestiers Catholiques ont définitivement installé leur salle de délibérations dans le haut du bloc Charette, voisin du bureau d'enregistrement.

— Nous regrettons d'avoir à annoncer la fin prématurée de M. Anthime Charbonneau décédé vendredi matin et dont le service a eu lieu samedi dernier.

— Samedi matin un coup de vent a brisé un arbre dans notre parc public. Heureusement personne n'a été blessé.

— M. Henri Forget, ancien beurrier au Cordon vient d'ouvrir une fromagerie à la Rivière-à-Gagnon.

— Je viens de recevoir un choix considérable d'échantillons de tapisseries d'une des plus grande maisons américaines. Le public aura tout avantage à faire son choix à très bon marché et la marchandise est délivrée sous le plus délai. S. G. Laviolette.

— On parle de la confection d'un nouveau canal d'égoût dans le quartier St-Louis drainant cette partie de notre ville aboutissant au Pont Brière.

— M. Siméon Monette, doit envoyer lundi une équipe d'ouvriers pour commencer les travaux de réparation à l'église de Repentigny.

NEW-YORK STEAM LAUNDRY. — Agence à St-Jérôme. Pour informations s'adresser à G. A. BEAULIEU, hôtel Beaulieu.

— M. H. Sibley, sous-contracteur sur le Grand Nord a fait cession de ses biens. Il y a un grand nombre de créanciers à St-Jérôme.

— Dimanche dernier avait lieu un pique-nique dans le bocage Craig sur le bord de la Rivière du Nord. Ce pique-nique avait été organisé par Mesdemoiselles Douglass, Marie-Louise Laplante et Pamélie Grignon, employées de la maison J. D. Guay.

Il y eut jeux, chant, danse et musique. Remarqués parmi les invités: Melles Bernadette Campeau, Moody, Albina Desrosiers, Léocadie et Léonide Grignon, Alexina Deslauriers, Aurore Gingras, B. Cleary, Hermine et Exélia Laporte, M. Wellie Maher, de St-Jérôme; M. Léopold Sabourin, de Montréal; Mesdemoiselles Flore Bouvrette, Marie Morand, MM. Harvie Hotte, Thomas Keogh, Alfred Gauthier et Armand Morand, de La Chapelle.



— On nous dit que le Grand Nord a l'intention de faire circuler deux convois de marchandises par jour entre Montréal et St-Jérôme via Joliette.

— Les dernières pluies ont fait énormément de bien à la récolte dans tout le district de Terrebonne.

— Nos jeunes gens profitent du fait que notre rivière est libre de billots et se promènent tout à leur aise sur notre bassin. Espérons qu'il n'arrivera pas d'accident d'ici à l'automne.

— Notre marché est abondamment fourni de légumes de toutes sortes.

— Le contrat pour arrosage des rues a été donné à M. B. Beaulieu après soumission.

TAPISSERIE — Nous avons, cette année, le plus grand choix qui ne s'est jamais vu à St-Jérôme.

Nous pouvons vous fournir des Tapisseries Dorées, Argentées et dans les couleurs les plus variées et les mieux choisies depuis 2½ à 50 cts.

Hâtez-vous de venir faire votre choix, car elles s'en vont rapidement.

Nous serons toujours à votre disposition pour vous montrer les échantillons.

Nous vous invitons aussi à venir faire vos achats pour Cadeaux de 1ère Communion, à notre Librairie.

LA LIBRAIRIE ST-JEROME

Par J. E. PARENT

St-Jérôme, près du Marché.

PIQUE-NIQUE DU COMTÉ D'AR-GENTEUIL. — M. et Mme Geo. H. Perley, donneront un pique-nique et rafraichissements pour les gens du comté d'Argenteuil.

MARDI, LE 9 JUILLET 1907

sur les bords de la Rivière Rouge, près de Calumet.

Il y aura jeux, danse et musique de 11 hrs A. M. à 7 hrs P. M.

Des discours seront prononcés à 2 hrs. Tout le monde est invité.

— On a fait des réparations importantes à la manufacture de caoutchouc.

NEW-YORK STEAM LAUNDRY.

— Agence à St-Jérôme. Pour informations s'adresser à G. A. BEAULIEU, hôtel Beaulieu.

— Lundi dernier, à Shaw-Bridge, près de Saint-Jérôme, un jeune homme de 19 ans, fils de M. Wilfrid Duquette, cultivateur de Saint-Jérôme, s'est noyé accidentellement dans la Rivière du Nord en se baignant. La victime a été le soir même transportée chez son père et les funérailles ont eu lieu mercredi matin au cimetière de St-Jérôme.

— On nous dit que le Grand Nord doit commencer la semaine prochaine la construction d'un réservoir d'eau pour l'alimentation de ses machines.

— Mercredi dernier, un malheureux accident est arrivé à l'imprimerie de l'Avenir du Nord où l'on est à faire des travaux de consolidation. Les ouvriers étaient à placer une énorme poutre en fer lorsque la vis soulevant la pièce versa et la masse de fer tomba sur le bras droit de M. Ferdinand Lachance. Le membre fut broyé et ne présentait plus après l'accident, qu'une masse informe de chair, d'os et de sang. L'amputation au-dessus du coude fut faite d'urgence. Aux dernières nouvelles, le blessé, quoique souffrant, est en assez bonne voie de guérison.

— Les enfants de la paroisse sont à faire leur retraite de deuxième communion.

— Un fait pas banal, c'est la faillite de M. Henry Sebley entrepreneur. Celui-ci a fait cession de ses biens avec un passif de \$8,279.42 sans un seul sou d'actif.

La demande de cession a été faite par M. Francis Alexander de Shaw-Bridge, dont la réclamation s'élève à \$600. Dans sa déclaration, l'insolvable a déclaré ne posséder ni bien meuble ni bien immeuble. La liste des créanciers est étonnante. Ainsi, Hudon & Hébert épiciers \$1,373. la Jewellery Importing \$900, J. M. Wilson \$857.22, et plusieurs autres surtout de St-Jérôme et du Nord où eurent lieu ses dernières opérations.

Comment tout ce monde prendra-t-il les choses?

NOUBLIEZ PAS

que nous avons déménagé dans de spacieux entrepôts:—
373 rue St-Paul, coin St-Sulpice
où vous trouverez tous les genres de **Fourrures**

Pardessus et Manteaux
en Mouton de Perse pour Dames
Une spécialité de notre maison.

Nous Payons les plus hauts prix du marché pour
Fourrures Brutes
McCOMBER & CUMMINGS, MONTREAL.

— Pour impressions de toutes sortes, adressez-vous à J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme.

— Annoncez dans LA NATION organe du district de Terrebonne.

Impressions de toutes sortes, et à prix, chez J. H. A. Labelle, St-Jérôme.

— Impressions de luxe une spécialité chez J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.



HOTEL VICTORIA

ED. LANGLOIS, Prop.

Tél. Bell No. 39. ST-JEROME, P. Q.

Société des Frais Funéraires de Saint-Jérôme



\$1.50 par année pour votre famille

S'adresser à Téléphone Bell No. 39

JOS. TRUDEL

Entrepreneur de Pompes Funébres
J. TRUDEL, Directeur.
Encadrement d'images. 26-14

La CRISSE d'ECONOMIE des CANTONS du Nord St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent.

Escompte les billets de commerce et les billets d'encan.

Fait toutes espèces de collections.

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique.

Traites des pays étrangers encaissées aux taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

UNION ASSURANCE SOCIETY

ETABLIE EN 1714

L'ACTIF DEPASSE \$25,000,000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Déjà au gouvernement de \$525,000. Pour informations, s'adresser à

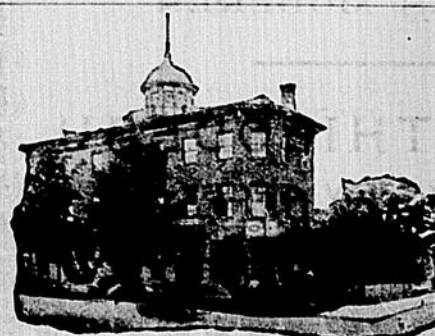
T. L. MORRISSEY, Gérant, Montréal.

JOS. BESSETTE, St-Jérôme.

J. M. DORION, Agent General,

1-9-05 88 M. Dorion sera à St-Jérôme une fois par semaine.

Lachute, P. Q.



Telephone Longue Distance 37

Hotel Beaulieu

G. A. Beaulieu, Prop.

Cuisine française. Le mieux aménagé pour Banquets. Attention spéciale pour les voyageurs de commerce.

Le plus Grand Hotel de la ville PRÈS DE LA GARE

ST-JEROME, P. Q.

Spécialité: Bières Allemandes Importées